

# Les Autochtones et le marché du travail

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 16 mars 2017

La population autochtone au Canada a généralement eu des taux d'activité et d'emploi inférieurs, ainsi qu'un taux de chômage supérieur par rapport à la population non autochtone. Ces tendances ont été exacerbées par le ralentissement économique de 2008-2009. Selon des indicateurs clés du marché du travail, les Autochtones ont été plus durement touchés par la récente récession que les non-Autochtones, et ce, pendant plus longtemps. Toutefois, leur taux d'emploi et leur taux d'activité se sont rapidement rétablis entre 2010 et 2012, atteignant les niveaux antérieurs à la récession et y demeurant jusqu'en 2014. Entre 2010 et 2014, malgré le fait que les taux de chômage des Autochtones et des non-Autochtones aient diminué, ils n'ont pas pour autant atteint les niveaux enregistrés avant la récession.

De 2014 à 2015, l'emploi, le chômage et le taux d'activité de la population autochtone se sont quelque peu détériorés, à la fois en valeurs absolues et relatives. Cette détérioration était concentrée parmi certains groupes de la population autochtone, plus particulièrement les femmes et les Premières Nations. Sur le plan géographique, elle était concentrée en Alberta et au Québec.

Ces conclusions sont tirées d'un nouveau rapport, intitulé « [Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015](#) », publié aujourd'hui. Se servant de données tirées de l'Enquête sur la population active (EPA), et en étudiant principalement les personnes âgées de 25 à 54 ans dans les 10 provinces du Canada, ce rapport donne un aperçu des indicateurs du marché du travail pour la population autochtone vivant hors réserve, par rapport à la population non autochtone.

## Des niveaux de scolarité plus élevés prémunissent partiellement les Autochtones contre une situation désavantageuse sur le marché du travail

En 2015, un peu plus de la moitié des Autochtones avaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires ou un diplôme universitaire, alors qu'environ 7 non-Autochtones sur 10 en avaient un. Jusqu'à un certain point, des niveaux de scolarité plus élevés prémunissent les Autochtones contre une situation désavantageuse sur le marché du travail, et cette situation s'applique davantage aux Autochtones qu'aux non-Autochtones. Par exemple, le taux d'emploi des Autochtones ayant complété leurs études postsecondaires était de 78,4 %, par rapport à 42,8 % pour ceux n'ayant pas terminé leurs études secondaires (un écart de 35,6 points de pourcentage). Le taux d'emploi des non-Autochtones ayant terminé des études postsecondaires était de 85,9 %, comparativement à 60,5 % pour ceux n'ayant pas terminé leurs études secondaires (un écart de 25,4 points de pourcentage). Cependant, même parmi les personnes ayant terminé leurs études postsecondaires, le taux d'emploi des Autochtones était 7,5 points de pourcentage inférieur à celui des non-Autochtones.

## Les Autochtones sont moins susceptibles que les non-Autochtones d'exercer une « profession du savoir »

En 2015, les Autochtones étaient sous-représentés dans la plupart des « professions du savoir », à savoir les professions libérales, de gestion et techniques, qui ont tendance à exiger des niveaux de scolarité postsecondaires et à être mieux rémunérées. Plus précisément, les Autochtones étaient moins susceptibles que les non-Autochtones à occuper une profession liée à la gestion (7,1 % contre 9,5 %), aux affaires, à la finance et à l'administration (14,4 % contre 17,0 %), aux sciences naturelles et appliquées et dans les domaines apparentés (5,5 % contre 9,3 %), à la santé (6,8 % contre 8,0 %), ainsi que dans le domaine des arts, de la culture, des loisirs et du sport (1,9 % contre 2,7 %). Le seul groupe lié aux professions du savoir qui avait une proportion plus grande d'Autochtones que de non-Autochtones était celui de l'éducation, du droit et des services sociaux, et des services communautaires et gouvernementaux (15,1 % contre 12,8 %).

Inversement, les Autochtones étaient plus susceptibles que les non-Autochtones à travailler dans le secteur des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (20,1 % contre 14,8 %), dans le secteur des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe (4,0 % contre 1,7 %), ainsi que dans celui de la vente et des services (20,9 % contre 19,7 %). Les Autochtones et les non-Autochtones sont presque également susceptibles d'occuper un emploi dans le secteur de la fabrication et des services publics.



---

## Les employés autochtones qui travaillent à temps plein gagnent moins que les employés non autochtones

En 2015, les employés autochtones occupant un emploi à plein temps gagnaient en moyenne 26,00 \$ l'heure, alors que leurs homologues non autochtones gagnaient en moyenne 27,41 \$ l'heure.

Le niveau de scolarité inférieur des Autochtones explique en grande partie leurs gains inférieurs. Les Autochtones ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires ou un grade universitaire gagnaient au moins autant que leurs homologues non autochtones.

### **Note aux lecteurs**

*Les estimations annuelles de l'Enquête sur la population active (EPA) sont les moyennes de 12 estimations mensuelles.*

*Dans le cadre de l'EPA, les renseignements sur le groupe autochtone auquel un répondant ou les membres de son ménage appartiennent sont recueillis au moyen de la question suivante, posée lorsque le Canada, les États-Unis ou le Groenland a été déclaré comme pays de naissance : « Est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit? » Une personne appartient à un groupe autochtone lorsqu'elle déclare être un Indien de l'Amérique du Nord (ci-après appelé Premières Nations), un Métis ou un Inuit.*

*Dans la présente analyse, les Autochtones comprennent les personnes ayant déclaré appartenir à un ou à plus d'un groupe autochtone.*

*Le **taux d'emploi** représente le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le **taux d'emploi d'un groupe particulier** (par exemple, les jeunes âgés de 15 à 24 ans) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population de ce même groupe.*

*Le **taux d'activité** représente le nombre de personnes occupées et de chômeurs exprimé en pourcentage de la population.*

*Le **taux de chômage** représente le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.*

*Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le Guide de l'Enquête sur la population active ([71-543-G](#)).*

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.**

« [Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015](#) » est désormais accessible en ligne dans la *Série d'analyse de la population active autochtone (71-588-X)*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)).

Pour de plus amples renseignements ou pour des questions sur les concepts, la méthodologie et la qualité des données de cette diffusion, veuillez communiquer avec Vincent Ferrao (613-951-4750; [vincent.ferrao@canada.ca](mailto:vincent.ferrao@canada.ca)) ou les Services à la clientèle (numéro sans frais : 1-866-873-8788; [statcan.labour-travail.statcan@canada.ca](mailto:statcan.labour-travail.statcan@canada.ca)), Division de la statistique du travail.